

Protocol for Classroom Visits

Classroom visits are an exciting way for students to engage in dialogue with members of the justice system and have a legal expert explain particular concepts and answer questions. OJEN's *Courtrooms & Classrooms* classroom speakers are volunteers, and participate in your classroom out of a personal desire to meet with students and share information about the justice system. They are taking time out from their busy schedules to make the visit possible.

Please review the following protocol for classroom visits and discuss this information carefully with your class.

- Although there may be a judge or lawyer in the classroom, the classroom teacher will remain in charge of classroom management. Students should be orderly and respectful towards the speaker, even when offering a contrary opinion or perspective.
- Judges should be addressed as 'Your Honour', unless directed otherwise by the judge. Ask other speakers how they would like to be introduced.
- Classroom speakers are not able to answer students' questions about their own or friends' or relatives' legal cases or problems. Speakers are also usually unable to comment on matters that are before the courts, or on cases that have been resolved.
- While justice sector professionals are often well versed at public speaking and addressing a court, they may be unfamiliar with addressing students/youth. The classroom teacher can assist with segues between activities, or prompt more student engagement, if appropriate.

BEFORE THE VISIT...

Clarify the purpose and objectives of the visit, and assess how your particular speaker connects with the curriculum. Determine particular questions or issues students should discuss with justice representatives.

Encourage students to prepare questions in advance of the classroom visit.

Check the address and time of the visit. Make sure your speaker knows where to go and whom they will be meeting.

Protocole pour les visites en classe

Les visites en classe sont des occasions stimulantes pour que les étudiants puissent discuter avec les membres du milieu juridique et demander à un juriste expert d'expliquer des points juridiques et de répondre à leurs questions. Les conférenciers des *salles d'audience et des salles de classe* du ROEJ sont des bénévoles et participent dans vos salles de classe en raison de leur désir de faire la rencontre d'étudiants et de partager de l'information au sujet du système juridique. Malgré leur horaire chargé, ils prennent le temps de venir visiter les salles de classe.

Veuillez réviser le protocole suivant au sujet des visites en salle de classe et discuter attentivement de ces renseignements avec votre classe.

- Malgré qu'un juge ou un avocat puisse être présent dans la classe, l'enseignant demeure en charge de la gestion de la classe. Les étudiants doivent être ordonnés et respectueux envers le conférencier même s'ils veulent exprimer une opinion ou une perspective opposée.
- On doit s'adresser aux juges en disant « Votre Honneur » à moins de directives contraires du juge. Demandez aux autres conférenciers comment ils veulent que vous vous adressiez à eux.
- Les conférenciers ne sont pas habilités à répondre aux questions des étudiants au sujet de leurs situations juridiques personnelles ou celles de leurs amis ou des membres de leur famille. Les conférenciers en général ne répondent pas non plus à des questions en ce qui concerne les causes devant les tribunaux ou les causes résolues.
- Bien que les professionnels du secteur de la justice soient souvent doués pour parler en public et devant le tribunal, il est possible qu'ils ne soient pas habitués de parler à des étudiants. L'enseignant peut leur venir en aide pour ce qui est des périodes transitoires entre les activités ou demander plus de participation de l'étudiant lorsque ceci est approprié.

AVANT LA VISITE...

Clarifier le but et les objectifs de la visite et évaluer comment le conférencier en question est en lien avec le curriculum. Déterminez les questions particulières dont les étudiants devraient discuter avec les représentants du milieu juridique.

Inciter les étudiants à préparer leurs questions avant la visite en salle de classe.

Vérifier l'adresse et l'heure de la visite. Assurez-vous que votre conférencier sait où se rendre et qui il va rencontrer.